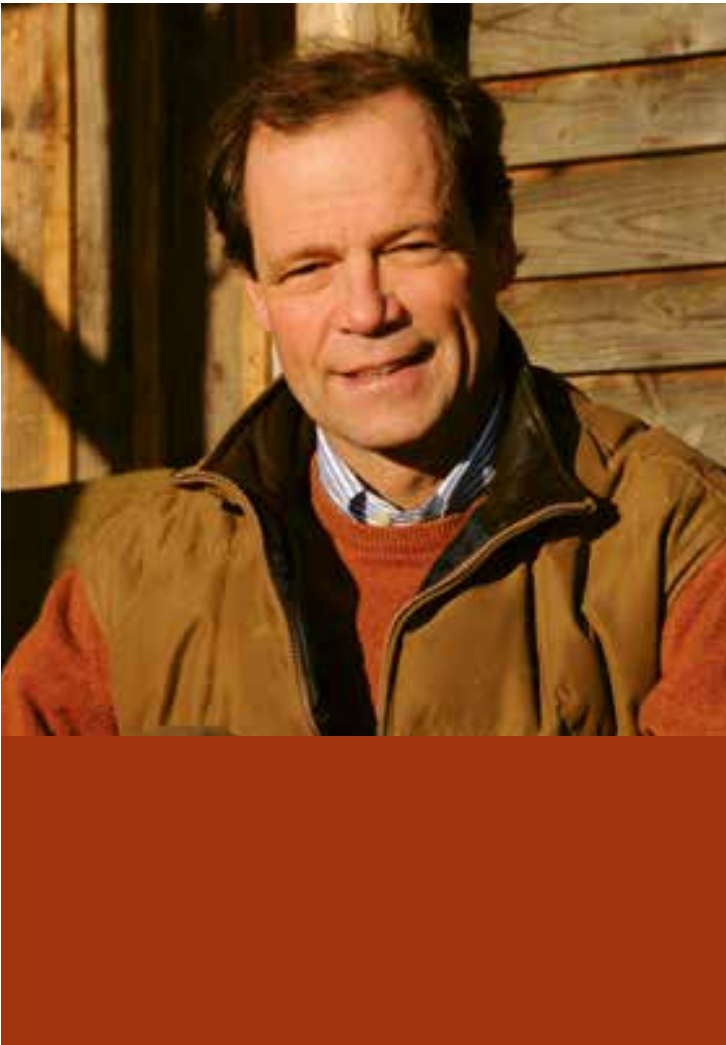


Mot du Président



Ces attaques nous sont apparues comme incompréhensibles sauf à supposer que, comme il arrive si souvent, des propos du DNF ont été mal compris et déformés. Cela semble d'autant moins étonnant dans un climat devenu passionnel suite à la Peste Porcine Africaine (PPA) où la désinformation semble faire le bonheur d'une certaine presse qui est, hélas, de plus en plus en perpétuelle recherche de sensationnalisme. On a vu du reste, grâce à tous les sondages publiés récemment, le degré de confiance du grand public envers la presse... ! Si l'on sait donc à quoi s'en tenir quant aux propos sans doute mal compris ou mal retranscrits, il reste que de récents articles ont pris la forme d'une littérature de combat. Et pourtant la déontologie journalistique voudrait qu'on n'informe pas en construisant ses articles sur des témoignages isolés et traduisant les combats personnels et les rancœurs des « témoins ». Pourquoi choisir les mêmes sources isolées et partisans que celles utilisées depuis des mois et des mois par le lobby de quelques détracteurs en croisade, si ce n'est pour vouloir faire passer les mêmes idées ?

Nous en appelons à une presse d'information objective, qui, si elle veut décrire un milieu donné, ne choisira pas de monter en épingle les témoignages d'éléments isolés, non représentatifs, voire adversaires déclarés du milieu décrit. Et cela surtout s'il s'agit de discuter de certains problèmes, prétendus ou réels. Si l'on décide de prendre systématiquement comme exemples les rares comportements déviants ou inadéquats, quelle activité, la plus strictement encadrée soit-elle, ne donnerait pas lieu à des critiques ?

En réalité, le premier objectif tangible des protagonistes de ces articles est de vouloir créer des divisions, de dresser les « petits territoires » contre les « grands ». La manière aussi interpelle : traîner dans la boue les chasseurs des petits territoires « qui tirent sur tout ce qui bouge ». Voilà une ficelle bien grosse : vouloir diviser le monde de la chasse pour faire passer ses idées, à grand renfort de généralisations.

Au moment où la société et les responsables de la gestion de la crise sanitaire de la PPA

ont besoin des chasseurs, c'est la solidarité qui devrait s'imposer au lieu des déclarations tapageuses et malveillantes. Cela vaut aussi pour l'entière communauté des chasseurs qui doit, plus que jamais, s'abstenir de donner écho aux fausses rumeurs et éviter les critiques personnelles afin de ne pas alimenter les thèses de nos détracteurs. En attendant, et au moment de boucler cette édition, nous apprenons que des auditions d'un agent du DNF, de son fils et de deux chasseurs sont en cours. La procédure est importante, il ne s'agit pas d'une simple audition, elle entraîne une privation de liberté. Immédiatement, les supputations et autres rumeurs sont allées bon train, les unes étant de suite contredites, les autres faisant leur bonhomme de chemin.

Sans connaître les motifs qui ont conduit le Parquet à délivrer ces mandats d'amener, il est impossible de se prononcer à ce stade. Néanmoins, il est indispensable que la lumière soit faite sur les causes de cette épizootie et que, le cas échéant, des actes délictueux soient sévèrement punis. Nous réaffirmons, une fois de plus, notre condamnation sans équivoque de tout lâcher illégal avéré de sangliers. Pour rappel, nous avons d'ailleurs été parmi les premiers à déposer plainte contre X et à nous constituer partie civile le 24 septembre dernier devant la Juge d'Instruction d'Arlon. Nous suivrons donc ce dossier avec la plus grande fermeté.

Dans l'optique d'objectivation du débat sur la chasse et de partage transparent des idées, le RSHCB a convié les représentants des partis politiques à une soirée de débat le 2 avril prochain à Marche-en-Famenne, comme cela avait été le cas avant les élections en 2014. Nous vous y attendons nombreux pour entendre les réponses que nos futurs représentants politiques apporteront aux grandes questions que nous nous posons sur l'avenir de la chasse.

Benoît Petit
Président

« Les territoires de 10, 15, 20 ha tirent sur tout ce qui bouge » !

Dans le cadre des articles particulièrement négatifs par rapport à la chasse, on a tous lu dernièrement que la hiérarchie du DNF aurait déclaré à un journaliste qui l'interrogeait que « les chasseurs ne veulent pas faire diminuer les populations de gibier » (sic) et, plus loin dans l'article à propos de la gestion du Sanglier que « les chasseurs des territoires de 10, 15, 20 hectares (sic) tirent sur tout ce qui bouge (sic) ».